

Emploiement dans l'industrie du bâtiment, 1944.—Le Bureau Fédéral de la Statistique fait des relevés réguliers de l'emploiement dans les établissements industriels employant normalement 15 personnes ou plus. L'indice de l'emploiement dans l'industrie de la construction, calculé (moyenne de 1926=100) d'après les données fournies par quelque 1,110 employeurs, s'établit en moyenne à 95.3 en 1944, soit un déclin 64.9 points au regard de l'indice de 1943.

Section 3.—Recensement annuel de la construction

Le recensement annuel de la construction par le Bureau Fédéral de la Statistique s'étend à tous les travaux de construction, d'entretien et de réparation effectués par des entrepreneurs, constructeurs et organismes publics (sauf les petites municipalités) du Canada. Il ne comprend pas les travaux d'entretien et de réparation des chemins de fer et tramways électriques, des réseaux télégraphiques et téléphoniques et des utilités publiques de moindre importance, lorsque ceux-ci sont exécutés de la façon ordinaire par les employés des compagnies. Il ne tient pas compte non plus d'un volume important de construction par des fermiers et autres particuliers travaillant à leurs bâtiments et qui autrement seraient sans travail. Il est douteux qu'une grande partie des travaux des chemins de fer et des utilités publiques soit de la construction au sens entendu par le recensement. Ainsi, les dépenses ordinaires d'"entretien de la voie", autant qu'il s'agit de travaux d'inspection, ne sont pas de la construction, bien que, lorsqu'il s'agit de la réfection du terrassement d'une voie ou du renouvellement des travaux d'art, elles puissent être considérées comme appartenant à cette catégorie.

Le tableau suivant montre les dépenses des chemins de fer, des tramways électriques et des réseaux télégraphiques et téléphoniques. La plus grande partie des travaux de chemin de fer sont faits par les employés mais, comme une proportion est exécutée à l'entreprise, il y aurait des doubles emplois si ces totaux étaient ajoutés à la valeur de la construction générale telle qu'indiquée aux tableaux 7 à 10.

DÉPENSES DES CHEMINS DE FER, DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES, DES RÉSEAUX TÉLÉPHONIQUES ET TÉLÉGRAPHIQUES, POUR L'ENTRETIEN DES VOIES ET TRAVAUX D'ART ET L'ENTRETIEN DE L'OUTILLAGE, 1940-43

Détails	1940	1941	1942	1943
	\$	\$	\$	\$
Chemins de fer—				
Entretien de la voie et des travaux d'art..	57,727,847 ¹	66,896,972	71,204,046	90,854,109
Entretien de l'outillage.....	60,298,209	70,591,242	78,784,947	87,421,513
Totaux, chemins de fer.....	118,026,056	137,488,214	149,988,993	178,275,622
Tramways électriques—				
Entretien de la voie et des travaux d'art..	1,956,014	2,540,985	2,831,429	3,570,773
Entretien de l'outillage.....	3,473,720	4,847,588	5,990,038	7,940,274
Totaux, tramways électriques.....	5,429,734	7,388,573	8,821,467	11,511,047
Entretien des réseaux téléphoniques.....	660,331	736,431	718,007	676,917
Entretien des réseaux télégraphiques.....	13,327,823	14,352,345 ²	14,805,097 ²	14,987,263 ²
GRANDS TOTAUX.....	137,443,944	159,965,563	174,333,564	205,450,849

¹ Comprend le travail fait à l'entreprise.

² Comprend la valeur des additions et extensions.

Statistiques industrielles de la construction.*—Le Bureau Fédéral de la Statistique a fait un recensement de la construction en 1934, mais la base des calculs n'a été uniformisée qu'en 1935, de sorte qu'avec les chiffres de 1943 des statis-

* Révisé à la Branche de la Statistique de la Construction, Bureau Fédéral de la Statistique.